

4.A.8. TD Kigali, 4 octobre 1990, Attaque du Rwanda

Déclassifié

OBJET : ATTAQUE DU RWANDA.-

JE ME REFERE A VOTRE TD 20225.

LE PRESIDENT HABYARIMANA, QUE J'AI RENCONTRE CE JOUR A 16H30 HEURE LOCALE, DONNE SON ACCORD A L'ENVOI A KIGALI D'UN ELEMENT DE SECURITE CHARGE DE LA PROTECTION DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET REMERCIE PAR AILLEURS LE GOUVERNEMENT FRANCAIS D'AVOIR BIEN VOULU REPENDRE FAVORABLEMENT, ET DANS DES DELAIS TRES COURTS, A SA DEMANDE D'ASSISTANCE.

IL A TOUTEFOIS REGRETTE QUE LE VOLET DE SA REQUETE RELATIVE A UN APPUI AERIEN N'AIT PAS RENCONTRE L'AGREMENT DES AUTORITES FRANCAISES. FAISANT VALOIR QUE SON ARMEE DEVAIT FAIRE FACE A DES ''MASSES D'ASSAILLANTS (...) DONT BEAUCOUP SONT DROGUES'', LE CHEF DE L'ETAT A ESTIME NECESSAIRE CE GENRE D'OPERATIONS MILITAIRES POUR EN VENIR A BOUT ET M'A DONC DEMANDE D'INSISTER A NOUVEAU SUR CE POINT AUPRES DE MON GOUVERNEMENT. 041730./.

BARATEAU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES